



Harcelement moral par son colocataire...

Par **charly**, le **18/08/2008** à **17:05**

Bonjour, ma colocataire m'envoie une trentaine de SMS par semaine sans aucune réponse de ma part et envahit ma chambre de lettres. Les contenus ne sont pas des menaces à proprement parlé mais cela devient insupportable et je finis par avoir peur qu'elle ne m'agresse. Quels sont les recours de protection possibles en attendant et apres mon déménagement? Déposer une plainte aurait-il un effet quelconque? Merci d'avance pour votre réponse.

Par **JamesEraser**, le **18/08/2008** à **20:37**

[citation]ma colocataire m'envoie une trentaine de SMS par semaine[/citation] En l'espèce, il s'agit d'appels malveillants. La plainte est recevable. Par ailleurs, les courriers qui vous sont adressés ne feront que conforter le caractère malveillant de son comportement. [citation]je finis par avoir peur qu'elle ne m'agresse[/citation] Si des menaces apparaissent au travers des écrits, il s'agit d'une seconde infraction. [citation]Déposer une plainte aurait-il un effet quelconque ?[/citation] Se retrouver dans un commissariat ou une gendarmerie n'est pas plaisant, en règle générale, surtout si les faits reprochés sont qualifiés. Le comportement de la mise en cause devrait changer. Experatooment

Par **charly**, le **18/08/2008** à **20:49**

Tout d'abord, merci pour cette réponse si rapide! Ca fait du bien de se sentir entendu. [citation]Si des menaces apparaissent au travers des écrits, il s'agit d'une

seconde infraction. [/citation]rnrnLe probleme c'est que justement elle ne fait aucune menace explicite... D'apres les gens à qui j'en ai parlé et l'analyse que j'essaye de faire moi meme de la situation, son comportement pourrait se rapprocher d'un comportement erotomanique... Je ne sais pas s'il s'agit exactement de cela mais de fait, les messages alternent entre des "déclarations d'amour" mélodramatiques et de désamour et dans les faits elle cherche par tous les moyens à m'empêcher de partir par intimidation financière, etc... Bref, rien de bien effrayant pour un policier mais très angoissant pour moi qui ne supporte plus cette attitude ambivalente (inutile de préciser que je ne suis pas intéressée par ses avances et que je lui ai déjà fait savoir).rnrn[citation]Se retrouver dans un commissariat ou une gendarmerie n'est pas plaisant, en règle générale, surtout si les faits reprochés sont qualifiés. Le comportement de la mise en cause devrait changer[/citation]rnrnJe ne suis donc pas convaincue qu'une intervention policière même minime changerait les choses si ce n'est pour aggraver son sentiment de rejet et son agressivité. Cela dit, la situation devient difficile néanmoins... Ma question sur l'utilité d'une plainte porte donc sur cela: que peut faire une plainte pour me protéger et prévenir une éventuelle agression puisque le fait est que pour le moment j'habite encore avec elle?rnrnMerci d'avance